



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AMBOISE

Séance ordinaire du 2 février 2023

Délibération n°23-012

OBJET : AFFAIRES GÉNÉRALES

Convention pour autorisation de passage en terrain privé de canalisations
d'alimentation en eau potable

Date de la convocation : le 25 janvier 2023

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de présents : 26

Nombre de votants : 33

Ayant donné procuration : 7

Absents excusés : 7

Absents : 0

L'an deux mille vingt-trois, le deux février, le Conseil Municipal de la Commune d'Amboise, dûment convoqué par le Maire s'est assemblé à la salle des fêtes Francis Poulenc, avenue des Martyrs de la Résistance, à Amboise, sous la présidence de Monsieur Thierry BOUTARD, Maire d'Amboise.

Étaient présents : M. Thierry BOUTARD, M. Atman BOUCHEKIOUA, Mme Françoise THOMERE, M. Bernard PÉGEOT, Mme Josette GUERLAIS, M. Marc LÉONARD, Mme Régine MALASSIGNÉ, M. Alexis LAMOUREUX, M. Jean-Louis VOLANT, Mme Élisabeth JOURDAIN, M. Sylvain GILLET, M. Denis CHARBONNIER, M. Patrick DESCHAMPS, Mme Julie ELISSALDE, M. Stéphane ROUX, Mme Marie ARNOULT, M. Thierry PRIEUR, M. Guillaume HELLOCO, Mme Chantal BOUVIER DE LA MOTTE, M. Brice RAVIER, Mme Évelyne LAUNAY, Myriam SANTACANA, M. Rémi LEVEAU, Mme Sandra GUICHARD, M. Fabien ROZWADOWSKI, Mme Justine BÉCHET.

Absents Excusés : Mme Jacqueline MOUSSET donne pouvoir à M. Marc LEONARD, Mme Sylvie LADRANGE donne pouvoir à Mme François THOMERE, Mme Brigitte DEBRINCAT donne pouvoir à M. Thierry BOUTARD, M. Youness ZELMAT donne pouvoir à M. Jean-Louis VOLANT, Mme Katiana DAVEAU donne pouvoir à Mme Régine MALASSIGNÉ, M. Claude VERNE donne pouvoir à Mme Myriam SANTACANA, Mme Isabelle GAUDRON donne pouvoir à M. Brice RAVIER.

Secrétaire de Séance : M. Marc LEONARD.

Vu l'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'il convient de diminuer les prélèvements d'eau potable issus de la nappe du Cénomaniens, la Communauté de Communes du Val d'Amboise étudie la création d'un nouveau forage dans les alluvions de la Loire dans le but d'alimenter le secteur rive gauche de la commune d'Amboise par ce même fleuve,

Afin d'avoir un réseau adapté dès la mise en service du nouveau forage, la Communauté de Communes envisage le développement et le renforcement de 1 275 ml de réseau d'eau potable en sortie de la bache des Châteliers pour l'acheminer vers les autres baches de distribution : la bache de la Patte d'Oie, la bache de Mosny et la bache de la Richardière (toutes localisées sur la commune d'Amboise).

Dans le cadre de ces travaux, une canalisation d'eau potable doit être installée en tréfonds des parcelles section BA numéros 477, 43, 46 et 49 situées entre la bache des Châteliers et la rue Léonard Perrault. Ces parcelles sont propriétés de la commune d'Amboise.

A cet effet, la Communauté de Communes demande à la Ville d'Amboise l'établissement d'une convention pour autoriser le passage en terrain privé et installer à demeure une canalisation d'eau potable diamètre 200 mm en Fonte et les ouvrages accessoires qui y sont liés, dans une bande de terrain d'une largeur de 1,00 m sur une longueur totale d'environ 135 mètres.

Cette convention est consentie à titre gratuit et conclue pour la durée des ouvrages ou de tout autre ouvrage qui pourraient leur être substitué.

Le libre accès à la canalisation est également accordé à la Communauté de Communes et/ou son délégataire pour l'installation et la maintenance desdits ouvrages.

Ce projet de délibération a recueilli l'avis de la commission Affaires Générales et Ressources Humaines le 23 janvier 2023.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide par 17 voix POUR et 16 ABSTENTIONS :
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention d'autorisation de passage en terrain privé de canalisations d'alimentation en eau potable avec la Communauté de Communes du Val d'Amboise.

POUR : 17 (M. Thierry BOUTARD, Mme Jacqueline MOUSSET, M. Atman BOUCHEKIOUA, Mme Françoise THOMERE, M. Bernard PÉGEOT, Mme Josette GUERLAIS, M. Marc LÉONARD, Mme Régine MALASSIGNÉ, M. Jean-Louis VOLANT, Mme Élisabeth JOURDAIN, M. Alexis LAMOUREUX, Mme Sylvie LADRANGE, Mme Brigitte DEBRINCAT, M. Denis CHARBONNIER, M. Youness ZELMAT, Mme Katiana DAVEAU, M. Sylvain GILLET)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 16 (Mme Marie ARNOULT, M. Thierry PRIEUR, M. Guillaume HELLOCO, Mme Chantal BOUVIER DE LA MOTTE, Mme Sandra GUICHARD, M. Fabien ROZWADOWSKI, Mme Justine BÉCHET, M. Patrick DESCHAMPS, Mme Julie ELISSALDE, M. Stéphane ROUX, M. Brice RAVIER, Mme Évelyne LAUNAY, M. Rémi LEVEAU, Mme Isabelle GAUDRON, Mme Myriam SANTACANA, M. Claude VERNE)

POUR EXTRAIT CONFORME,

Envoyé en préfecture le 14/02/2023

Reçu en préfecture le 14/02/2023

Publié le

ID : 037-213700032-20230209-23_012-DE



Le secrétaire de séance,
Marc LEONARD
L'adjoint délégué aux Finances

Thierry BOUTARD
Maire d'Amboise
Président de la Communauté de
Communes du Val d'Amboise